



PLOUASNE

DÉCLARATION PRÉALABLE TRAVAUX

Guide pour vous aider à établir votre dossier

Ce guide propose un **zoom sur les pièces obligatoires** à joindre à votre dossier de Déclaration préalable en fonction de votre projet, avec pour chacune d'elle, les informations obligatoires et des exemples :

- Ravalement de façade : DP1, DP7, DP8 (ne pas oublier de préciser le coloris dans le formulaire)
- Clôture : DP1, DP2, DP5, DP7, DP8
- Ouverture sur façade ou toit : DP1, DP4, DP5
- Panneaux solaires : DP1, DP4, DP5
- Piscine : DP1, DP2, DP3, DP6, DP7, DP8
- Abris, garages, extensions, chiens assis, auvents : DP1, DP2, DP3, DP4, DP6, DP7, DP8
- Si le projet se trouve dans un secteur où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire, une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux - DP11

► Cette liste devra être complétée au besoin en fonction de votre projet et du respect des règles d'urbanisme.

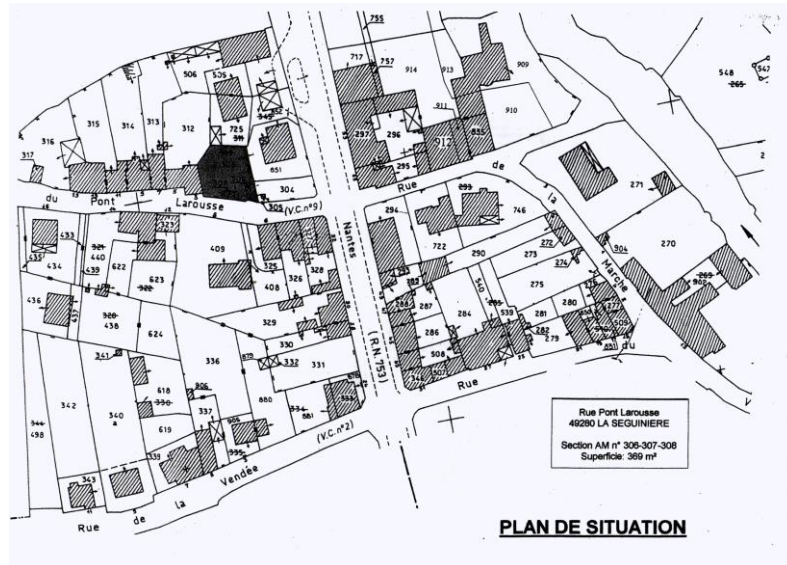
Le bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande de déclaration préalable vous renseigne sur la codification des documents (DP 1, DP2...). N'oubliez pas de reporter cette codification sur chaque pièce fournie.

Pièce	Numéro d'identification à reporter
DP1	1
DP2	2
DP3	3
DP4	4
DP5	5
DP6	6
DP7	7
DP8	8
DP11	11

**DP1 – UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN
PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LA COMMUNE**

Informations obligatoires

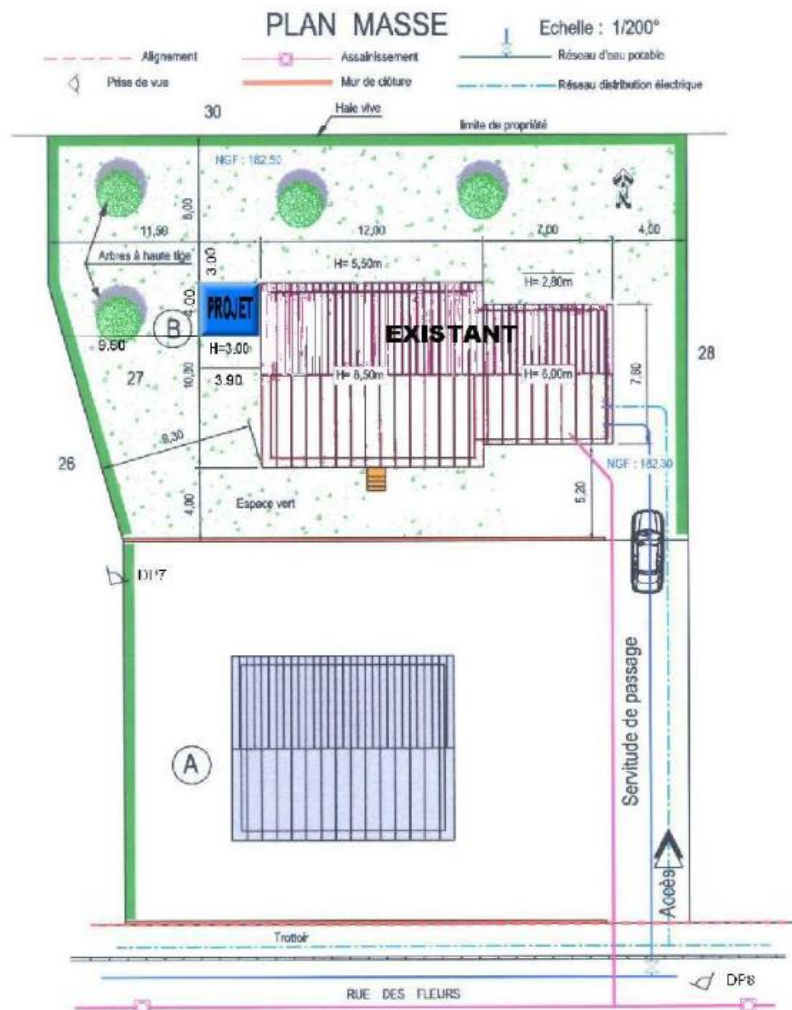
- échelle
- orientation (Nord)
- délimitation du terrain par une couleur
- report des angles de prise de vue des photos avec indication des pièces correspondantes (DP7 ou vue de près et DP8 ou vue de loin)



DP2 – UN PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS A EDIFIER OU A MODIFIER

Informations obligatoires

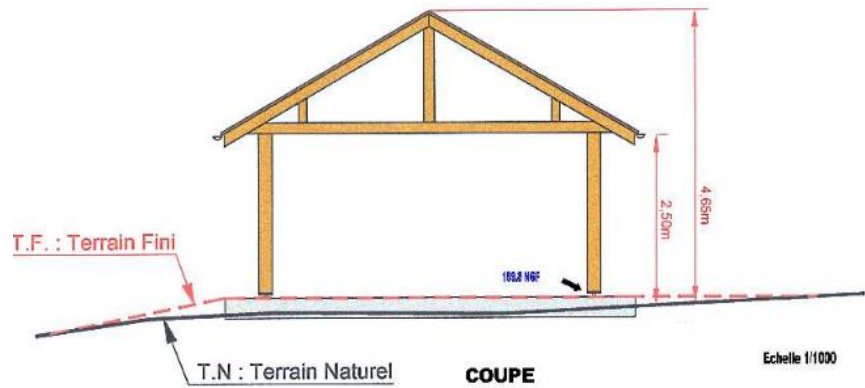
- échelle
- orientation (Nord)
- projet coté en 3 dimensions (longueur, largeur, hauteurs à l'égout du toit et au faîtage mesurées à partir du terrain naturel)
- distances du projet par rapport aux limites séparatives, à la voie et aux bâtiments existants sur la propriété
- bâtiment(s) existant(s) sur le terrain
- plantations maintenues, supprimées, créées
- implantation des réseaux : eau, électricité, assainissement ou si besoin assainissement autonome
- accès à la parcelle depuis le domaine public
- cote NGF¹ si le terrain est situé dans une zone à risques au plan de zonage du PPR
- angles de prises de vue des photos (DP7 et DP8) si absence sur le plan de situation
- mention d'une servitude de passage éventuelle



DP3 – UN PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION

Informations obligatoires

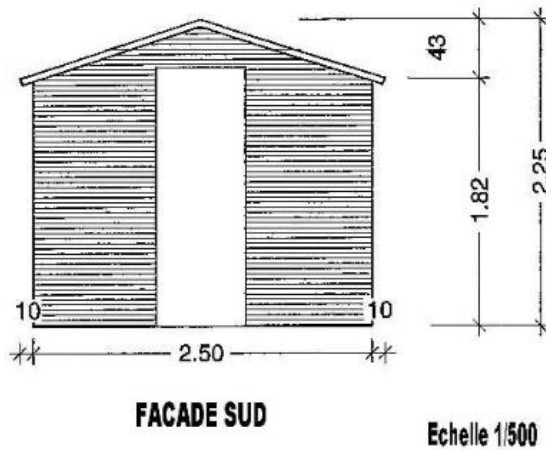
- échelle
- cotes au faîtage et à l'égout du toit par rapport au terrain naturel, pour une piscine cote du projet par rapport au terrain naturel
- profil du terrain naturel et du terrain futur si modification (TN / TF)



DP4 – UN PLAN DES FACADES ET DES TOITURES

Informations obligatoires

- échelle
- orientation
- façades du projet y compris toitures
- façades de l'existant en cas de modifications



Nota : un plan de chacune des 4 façades doit être fourni

DP5 – UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION (après travaux)

Informations

- représentation de l'aspect futur de la construction



DP6 – UN DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D’APPRECIER L’INSERTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DANS SON ENVIRONNEMENT



Nota : l’insertion peut-être réalisée à partir d’une photographie contenue dans le dossier et en y ajoutant un croquis réalisé à main levée ou une photo.

DP7 – UNE PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L’ENVIRONNEMENT PROCHE (avant Travaux)



DP8 – UNE PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN (avant Travaux)



DP11 – UNE NOTICE FAISANT APPARAÎTRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS ET LES MODALITÉS D’EXECUTION DES TRAVAUX

(Exemple : L’enduit des façades sera teinté dans la masse. Le pignon nord et le bardage sous l’auvent seront en panneaux bois aspect naturel avec joints marqués et ajourages)